

APPEL D'OFFRES « Etudes Translationnelles »

GIRCI MEDITERRANEE 2023

Contacts GIRCI Méditerranée

Coordination GIRCI Med

E-mail : girci-med@ipc.unicancer.fr

Conseil scientifique GIRCI Med

E-mail : girci-med@ap-hm.fr

CONTEXTE

Le GIRCI Méditerranée lance en 2023 l'Appel d'Offres « **Etudes Translationnelles** » qui vise à soutenir et promouvoir les études permettant d'accélérer le transfert des découvertes de la recherche fondamentale à la recherche orientée vers les patients.

Les projets attendus peuvent être des projets « pilotes » permettant de valider la faisabilité ou la méthodologie d'un futur programme de recherche dont la suite envisagée, en cas de succès, est la soumission à un appel à projets de plus grande envergure au niveau national ou international.

Ils peuvent correspondre :

- A un nouveau projet basé sur l'évaluation de nouvelles hypothèses scientifiques dans un contexte clinique.
- Au développement d'une preuve de concept clinique ou approche thérapeutique issues de la recherche fondamentale
- A la suite d'un projet de recherche déjà menées au sein de l'équipe.

OBJECTIFS

L'objectif de cet AO est de favoriser le partage d'expertise entre chercheurs et cliniciens de l'Interrégion PACA Corse, autour d'un projet commun. Il doit associer au moins un établissement de santé et un EPST (Etablissement public à caractère scientifique et Technologique) ou une UR (unité de recherche)

Les projets attendus devront avoir une visée translationnelle, faire apparaître l'impact attendu et répondre à un besoin identifié pour les patients. L'objectif étant de progresser dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques et épidémiologiques en cause dans certaines maladies.

Seront particulièrement encouragés les projets de ruptures scientifiques et/ou technologiques (approches nouvelles et originales, médecine de précision, immunothérapie et thérapie cellulaire, profilage moléculaire, big data et Intelligence Artificielle...), multidisciplinaires, dont le but est de contribuer à **la prévention**, la recherche de biomarqueurs permettant **l'amélioration du diagnostic précoce** ou à **la prédiction de la réponse** aux traitements et leur toxicité. Cela inclut également l'évaluation pilote de nouvelles stratégies thérapeutiques.

Seront acceptées dans le cadre de cet appel d'offres les études autour de la constitution d'une nouvelle **collection clinico-biologique** avec un objectif de recherche clairement identifié, ou bien l'utilisation d'une collection déjà existante, pour mener un projet répondant à une question biologique ou clinico biologique précise.

Les jeunes chercheurs et cliniciens sont encouragés à répondre à cet appel à projets.

CRITERES DE RECEVABILITE

Règles générales

- La durée maximale du projet doit être de **48 mois**
- Le montant du financement demandé ne doit pas excéder **100 000€**
- L'AAP se déroule en 2 étapes :
 - o Une première sélection sur lettre d'intention
 - o Une évaluation des dossiers complets pour les projets sélectionnés à la première étape
- Tout dossier dépassant le nombre de caractères et de mots ne sera pas recevable.
- A chaque étape, le projet doit être déposé avant la date limite et doit être complet.
- Tout dépôt incomplet ne sera pas évalué (recevabilité à chaque étape).

Lettre d'intention

Le dépôt des documents doit être réalisé **au plus tard le 30 mars 2023 à 17h59** sur le site GIRCI Méditerranée : <https://gircimediterranee.fr/>

A cette étape sont requis :

- La lettre d'intention (format imposé)
- L'imprimé de récusation (format imposé)

Dossier complet

Le dossier doit être déposé complet **au plus tard le 28 septembre 2023 à 17h59** sur le site GIRCI Méditerranée <https://gircimediterranee.fr/>.

Il doit être composé du (de) :

- o Dossier de candidature dûment complété (format imposé) *
- o Protocole de l'essai (format libre mais consignes à respecter)
- o CV de l'investigateur (format libre)
- o CV du chercheur (format libre)
- o CV du méthodologiste (format libre)
- o L'annexe budgétaire (format imposé) **
- o L'attestation signée de dépôt de dossier complet (format imposé)

Les documents de l'appel à projets, en format imposé, sont téléchargeables sur le site.

(*) Dossier de candidature

- Présentation de la structure porteuse : coordonnées de la structure, du représentant légal, de la personne en charge de la demande de subvention et des professionnels impliqués
- Pour les praticiens ou les structures ne bénéficiant pas de l'infrastructure, de l'organisation ou des équipes pour gérer les fonds et réaliser les démarches administratives liées à un projet de recherche, un des 6 membres du GCS GIRCI Méditerranée ou un CH de l'interrégion doit être associé à l'étude afin de les aider sur ces missions.
- Présentation du projet :
 - Contexte : description de la problématique.
 - Objectifs de l'action : identification d'objectifs pertinents et cohérents avec la problématique identifiée et le contexte local.
 - Description de l'action : présentation des modalités d'actions collectives et individuelles.
 - Partenaires : liste des acteurs associés au projet.
 - Critère de jugement : liste d'indicateurs pertinents au regard des objectifs, date et méthode de recueil de ces indicateurs.
 - Nombre de patients susceptibles d'être concernés par l'action.
 - Lieu(x) de réalisation de l'action.

- Mise en œuvre : programmation de l'action dans le temps (date de début de l'action, durée prévue).
- Préciser l'impact attendu.
- Budget détaillé de l'action et de sa valorisation.

(**) Règles de Financement

- Les dépenses éligibles concernent : personnels, fonctionnement (les équipements d'investissement ne sont pas éligibles).
- L'élaboration des budgets doit être réalisée avec l'une des structures de recherche des établissements membres du GIRCI Méditerranée, sauf si l'établissement promoteur du projet possède une structure de RC indépendante. Voir liste ci-dessous :

Contacts pour la préparation des budgets	
DRCI du CHU Nice : drc@chu-nice.fr	DRCI IPC : drci.up@ipc.unicancer.fr
DRS de l'AP-HM : drci@ap-hm.fr	CAL : DRCI-Promotion@nice.unicancer.fr
CHITS : recherche.promotion@ch-toulon.fr	CH Avignon : unite-promotion@ch-avignon.fr

- Le financement sera versé en totalité à la structure responsable de la gestion financière de l'aide. La structure responsable de la gestion financière du financement devra produire chaque année un bilan financier de l'utilisation des fonds.

CALENDRIER

- Lancement : Fin janvier 2023
- Date Limite de dépôt des lettres d'intention : 30/03/2023 à 17h59
- Présélection des projets sur lettre d'intention : mai 2023
- Date limite de dépôt des dossiers complets : 28/09/2023 à 17h59
- Notification des résultats : Décembre 2023